

# RETOUR D'EXPERIENCE

## RENAULT CLEON



## SITUATION

- Renault est un **acteur majeur** de l'économie normande de par l'implantation de 5 sites.
- Installée depuis **1958**, l'usine de Cléon a pour vocation de produire :
  - des moteurs,
  - des boîtes de vitesses
  - des pièces en aluminium.

Son implantation est idéale : proximité de l'autoroute A13 permettant un accès rapide vers les autres sites industriels normands et ceux de la région parisienne.



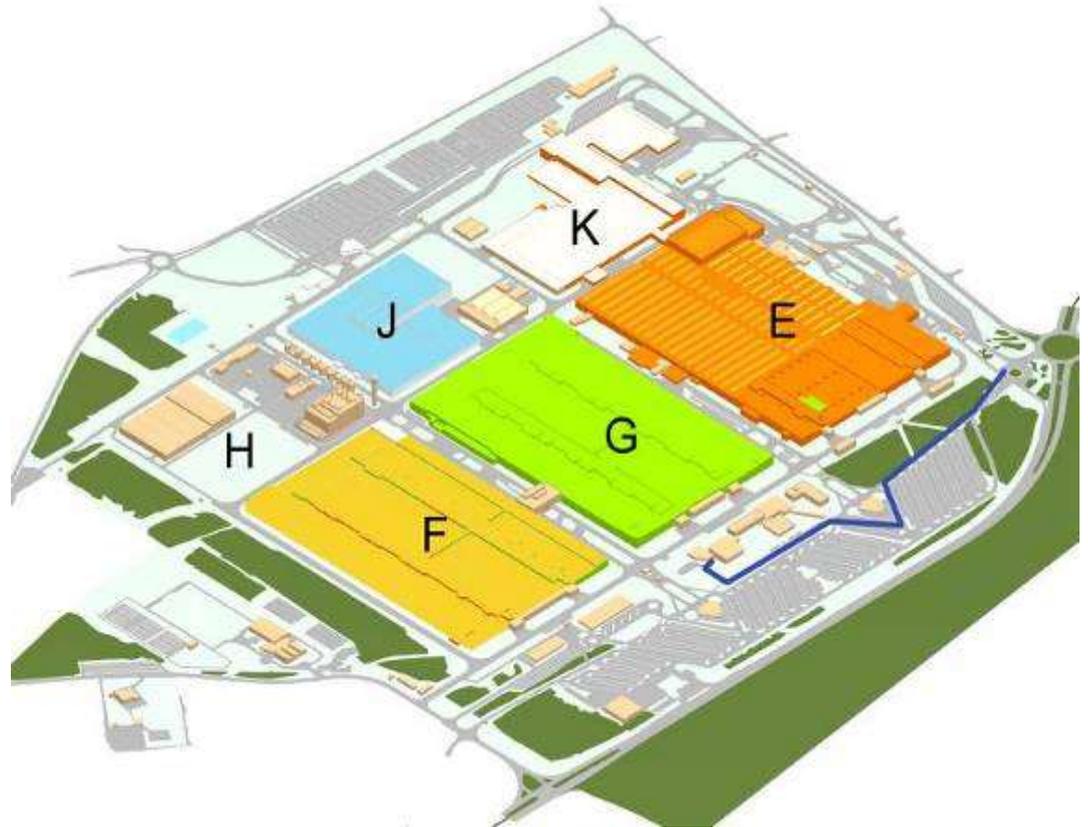
sur 155 hectares dont 40 bâtis

137 lignes de production,  
355 fournisseurs



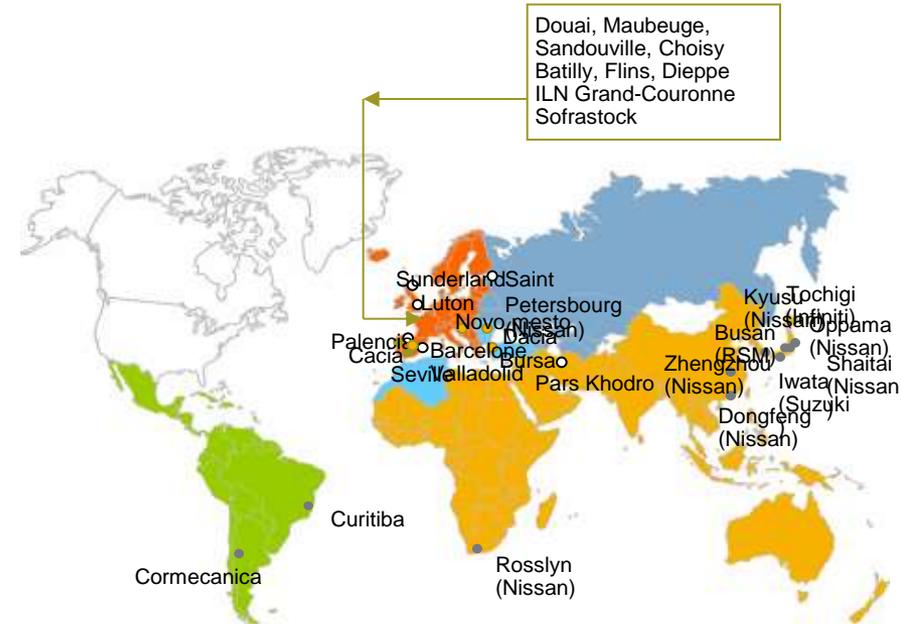
## PLAN DE L'USINE

- **155** hectares dont 40 sont couverts
- **137** lignes de production,
- **355** fournisseurs



## UNE USINE AU SERVICE DE L'ALLIANCE

- 35 sites clients
- 46% de l'activité pour Renault,
- 54% de l'activité pour d'autres marques : Samsung, Dacia, Nissan, Infiniti, Suzuki et Opel
- 53% de la production pour les véh. particuliers
- 47% de la production pour les véh. utilitaires
- 69% de notre activité exportée



En 2012,

1 190 397 organes boîtes de vitesses et moteurs fabriqués

12 000 tonnes de pièces en aluminium coulées

# LA SÉCURITÉ

## La politique Santé et Sécurité de l'usine de CLEON

Notre politique s'inscrit directement dans la Politique Conditions de Travail du Groupe Renault et plus globalement dans le Système de Production Renault qui place l'homme au cœur de ses préoccupations.

Préserver la Santé et la Sécurité de tous et améliorer les conditions de travail est une priorité absolue pour le site de Cléon.



# LA SÉCURITÉ

## La politique Santé et Sécurité de l'usine de CLÉON



# LA SÉCURITÉ, NOTRE PRIORITÉ.

**POLITIQUE SANTÉ, SÉCURITÉ  
CONDITIONS DE TRAVAIL**

**LA SÉCURITÉ, NOTRE PRIORITÉ.**

Notre politique a été créée et mise en œuvre dans la Politique Conditions de Travail de Groupe Renault et sera pleinement appliquée au Système de Production Renault qui (avec l'écologie) constitue le cœur de nos préoccupations. Préserver la Santé et la Sécurité de tous et améliorer les conditions de travail est une priorité absolue pour le site de Cléon.

**AXES FONDAMENTAUX**  
Notre responsabilité est cohérente avec la charte des 200 niveaux fondamentaux :

- Appliquer les 3 principes généraux de prévention.
- Fixer des objectifs d'amélioration continue de la Sécurité et des Conditions de Travail.
- Respecter impérativement les exigences réglementaires en matière de Santé et de Sécurité de Travail.
- Donner le management de la Sécurité et des Conditions de Travail comme une mission majeure de l'encadrement.
- Fixer des responsabilités et des rôles pour chacun en plus de cette politique.
- L'objectif ultime est de protéger les salariés et de leur offrir une Sécurité dans toute l'activité, en étant le plus sûr possible, les améliorations de la performance.

**OBJECTIFS PRIORITAIRES**  
En cohérence avec nos orientations, nous nous fixons comme objectif prioritaire de supprimer les risques pour atteindre le 0 accident.

Les principaux objectifs sont les suivants :

**Expériences :**

- Mise de 25 postes « 3J » en effort et poste de jour (08h) à fin 2010.
- Pas de création de poste pénible en conditions régulières.
- 100% de personnel à attitudes positives envers

**Projets / Modifications :**

- Priorité accordée au personnel à options réduites dans les projets.
- Pas de ajout dans Cléon en conditions pénibles et cognitives sur les projets importants et en série.

**Entreprises Externes :**

- 100 % des plates formes sportives

**Management :**

- 100% des Départements et Services ont un programme leur permettant de maîtriser les Risques, en suivant les 4 étapes :
  1. Identifier les risques
  2. Supprimer, prévenir et protéger des risques
  3. Éviter les risques
  4. Réduire la pénibilité

À travers notre démarche, à chacun d'être conscient de son rôle et de son engagement dans la mise en œuvre de cette politique.

À Cléon, le 1er Juin 2010  
Les membres du Comité de Sécurité

USINE DE CLÉON



# QUELQUES DONNEES

- 430 plans de prévention rédigés en 2012, par 164 pilotes d'affaires
- Le rôle de chargé d'affaire défini au niveau corporate
- Exigence de formation inscrite au cœur de la politique santé sécurité de l'établissement



**Entreprises Extérieures :**  
 - 100 % des pilotes affaires sont habilités  
 = 12 heures de formation  
 initiale

## Ensemble de documents en ligne, et sur intranet, accessibles aux pilotes

- 📁 Analyser les risques
- 📁 Annexes utiles
- 📁 Doc 00 - Qui fait quoi
- 📁 Doc 01 - Livret d'accueil
- 📁 Doc 01-A - Liste travaux Dangereux
- 📁 Doc 01-B et C - Liste travaux à Surv Med Spéciale SMS
- 📁 Doc 01-D - Liste des interlocuteurs
- 📁 Doc 2 - Mesures de prévention en réponse à l'appel d'off
- 📁 Doc 03 - Convocation PdP et inspection préalable
- 📁 Doc 03-C - Avis CHSCT
- 📁 Doc 04 - Plan de prévention
- 📁 Doc 04-1 Additif au plan de prévention
- 📁 Doc 05 - Déclaration d'ouverture des travaux
- 📁 Doc 06 - Bon d'intervention
- 📁 Doc 07 - Convocation Réunion de coordination
- 📁 Doc 08 - Panneau de chantier et docs associés
- 📁 Doc 09 - Fiche d'opération
- 📁 Évaluation et cotation des entreprises
- 📁 Newsletter du pilote
- 📁 Plaquette EE
- 📁 Protocoles sécurité
- 📁 Utiliser un plan annuel
- 📁 Comment accéder au portail CdT
- 📁 FOSPlanpreventionV1
- 📁 IMPRESSION A3 POCLETTE PLAN DE PREVENTION

The screenshot shows a web browser window with the URL 'Conditions de travail / Santé - Cleon - SAP Net...'. The page title is 'ESPACE RH' and the main content area is titled 'PLAN DE PREVENTION'. Below the title, there is a sub-header 'Nominés : CLEON' and a paragraph stating 'Conditions de travail - Le Plan de prévention est obligatoire et régi par le décret du 20/02/2002'. A list of 8 items follows, detailing when and how to implement a prevention plan. At the bottom, there is a large heading 'PLAN DE PREVENTION' with two worker icons, and a section titled 'A) QUAND DOIT-ON RÉALISER UN PLAN DE PRÉVENTION ?' with an objective paragraph.

ESPACE RH

PLAN DE PREVENTION

Nominés : CLEON

Conditions de travail - Le Plan de prévention est obligatoire et régi par le décret du 20/02/2002.

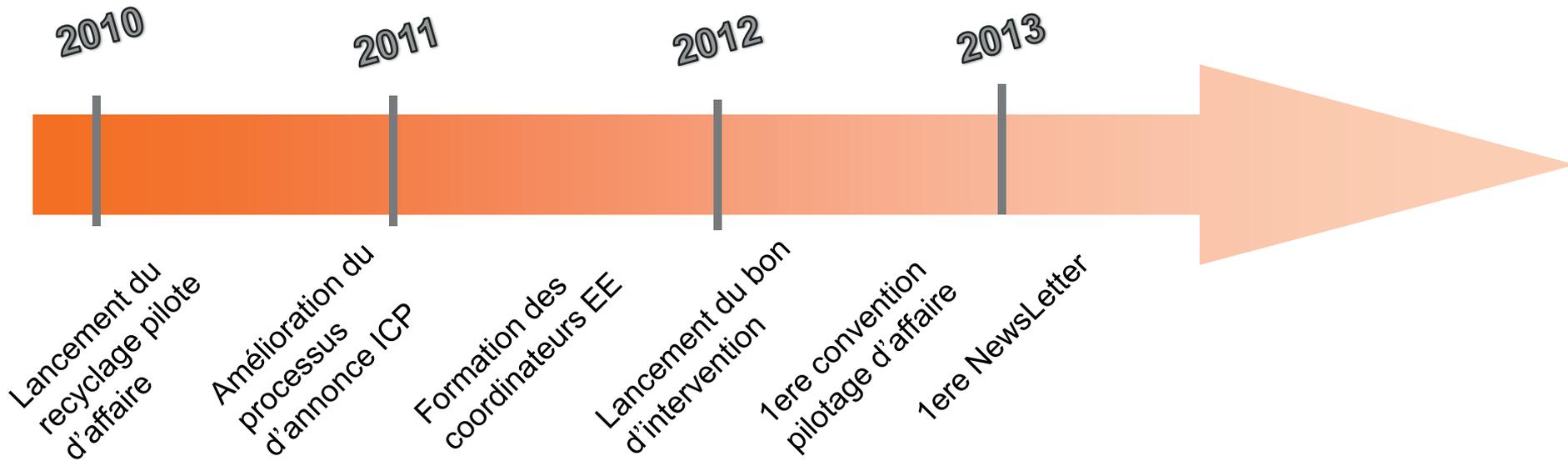
- A) Quand doit-on réaliser un Plan de prévention ?
- B) PRE-REQUIS A LA REDACTION DU PLAN PREVENTION :
- C) Rédaction du Plan de Prévention :
- D) Pré-requis à l'ouverture des travaux :
- E) Ouverture des travaux :
- F) Évaluation de la performance des entreprises extérieures :
- G) Réception de chantier et fin des travaux :
- H) Plans de prévention annuels

**PLAN DE PREVENTION**

A) QUAND DOIT-ON RÉALISER UN PLAN DE PRÉVENTION ?

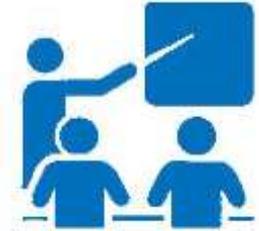
Objectif : Le plan de prévention permet d'organiser le travail de l'entreprise Utilisatrice (Renault) et de l'entreprise extérieure. Des mesures de prévention sont prises au niveau de chaque risque éventuel.

# PRESENTATION DES PRINCIPAUX AXES DE PROGRES



2010

## Lancement du recyclage de formation pilote d'affaire



- **Règle :**

**Tous les 5 ans, ou plus fréquemment si le pilote n'a pas pratiqué les deux dernières années**

- **Durée : 4 heures**

- **Objectif :**

**Rappeler les principales exigences réglementaires et site  
Lecture d'extrait de jurisprudence sur ces exigences**

254 personnes recyclées depuis la création du module

# Lancement de l'invitation par mail pour les Inspections Communes Préalables à l'élaboration de Plan de Prévention

**INSPECTION COMMUNE PRÉALABLE ET RÉUNION D'ÉLABORATION DU PLAN DE PRÉVENTION**

**RAPPEL : Document à envoyer 3 jours avant la date prévue**

N° du plan de prévention: 513 229

Chargé d'affaire:  
Nom: SYLVESTRE Guillaume Téléphone: 01 76 88 17 38 Fax: 01 76 88 96 34 A.P.J. CLE.ACC.0.47

Destinataires:

Les entreprises extérieures et leurs sous-traitants

n°	Nom de l'entreprise	Poste(s) (P) ou Sous-traitance (S)	n°	Nom de l'entreprise	Poste(s) (P) ou Sous-traitance (S)
1	Siemens	P			
2	Securtec	S			

Le(s) responsable(s) des services impactés par l'opération :

Responsable(s) Ateliers/ Maintenance: GATM, Logistique

M	BISSON Thierry	Scs	4192
M	FANNIER Fabrice	Scs	3042
M	FESTOU Patrick	Scs	4196
M	COLLETTE Didier	Scs	3016

Le(s) responsable(s) coordination des services impactés par l'opération :

Coordinateur(s) Ateliers/ M: LE BRIS Scs: 0345 M: Scs: Scs:

Technicien de Prévention: C&T M: Scs: Scs:

Membres CHSCT et ses APS  
CHSCT EE et Tech: E. Durand / V. Vignier / F. Podguzer / R. Caillon / M. Cheval / L. Langlais  
Accueil Prévention Sécurité: L. Lavoie  
Conditions de Travail: D. Le Bris

Pour l'opération suivante:

Maintenance préventive et corrective des installations de sécurité incendie (détection et extinction) et d'évacuation

En application du décret 32-158 du 22/02/1992, l'inspection commune préalable des lieux, des installations et matériels concernés par l'opération est prévue le 18/06/2013 à 10 heures 30

Bâtiment: G Etage: RDC Personne: A1

Elle sera suivie de la réunion d'élaboration du Plan de Prévention qui aura lieu dans la salle - Salle de formation Service incendie

Nous vous demandons:

- d'assister à l'inspection et à la réunion qui suivra, ou de vous y faire représenter par une personne dotée de la compétence, de l'autorité et des moyens nécessaires.
- d'informer votre CHSCT des dates et lieux indiqués ci-dessus.
- de venir avec la copie validée par votre chargé d'affaire du document "Mesures de prévention en réponse à l'appel d'offre (Doc 2)" concernant votre entreprise et les copies de ceux de vos sous-traitants.
- d'informer vos sous-traitants de l'obligation de participer à cette inspection et à la réunion et d'informer leurs CHSCT.
- d'amener tous les documents que vous jugez utiles pour cette réunion.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Envoyer Mail

Le: 18/06/2013  
Signature: SYLVESTRE G

## Convocation inspection préalable et réalisation plan de prévention SIEMENS.

SYLVESTRE Guillaume

Envoyé : lun. 10/06/2013 13:45

À : **#CHSCTExtClean;**  PRUNIER FABRICE;  DAMIEN ANTHONY;  MORVAN Mickael;  WILLIAMS Sébastien;  BISSON Thierry;  LEMAITRE Arnaud;  CAVILLON BRUNO;  COLLETTE DIDIER;  FIQUET FRANCOIS;  GOSTREL PASCAL;  LAGRANGE Benoit;  ROUSSEL William;  FESTOU PATRICK;  BACHELET STEPHANE;  ROZE Eric;

Cc :  DUVAL Dominique

Message  Doc 3 - Inspection préalable et PdP Siemens 2013.xls (139 Ko)

Bonjour

Veuillez trouver en pièce jointe la convocation à l'inspection commune préalable et à la réunion de rédaction du Plan de Prévention de la société SIEMENS, concernant des opérations de maintenance préventive et corrective d'installations de détections et extinction incendie sur l'année 2013.

Celle ci aura lieu le 18/06/2013 à 10H00.

## Avantages

- Veille sur le respect des 72 heures
- Facilite les échanges d'information

# 2011

## Formation coordinateur et plans de responsabilité géographiques

LA SÉCURITÉ, NOTRE PRIORITÉ.

RESPONSABILITE GEOGRAPHIQUE BATIMENT E



NOMS DES COORDINATEURS BÂTIMENT E

DA/CD	CHARGE DE COORDINATION EE	FONCTION	TELEPHONE
01	LAURENT NOTIS AURELY	ACA	88914
02	STEPHANE BOGEMOND CHRISTOPHE	ACA	87206
03	ERIC MILU CHRISTOPHE	ACA	88042
04	ENTER PHILIPPE TRANEL GERARD	CUET	87646
05	ANNE-CATHERINE VANDEL JEAN-LUC	ADJOINT CD	87772
06	LLO MARIE-LE RICHARD LOUIS	ACA	81338
07	ARD BENJAMIN BARRE XAVIER	ACA	88488
08	LE GREGORY CAYILLON BRUNO	CUET	87284
09	PHILIPPE SOULETS SIDER	TECH. 4TE TEMAKON	87881
10	BER FABRICE MORVAN MICHAEL	CUET	81948
11	THI MARTINE MARTIN MARTINE	CA	87188
12	ANGRE YVANKE	TECHNicien ENV.	88187
13	BILLARD VALERIE	TECHNicien ENV.	87952
14	FRESSE GREGORY	TECHNicien ENV.	81388
15	YVES YVES	CUET	88287
16	OPHE OLIVIER LEPREVRE OMBLAIN	CUET	87078
17	CHEA HECTOR MOREL LEBENOT ISABELLE	CUET Ass. Motricité P8	88282
18	LY FREDERIC BREILLY FREDERIC	CA	88630
19	PAGNE DENIS CAMPAGNE DENIS	CA	87146
20	LOTWROBA CEMAL JULIE THERY	ADJOINT CD	87962
21	THOMAS PHILIPPE THOMAS PHILIPPE	CA	81887
22	LOTION ARNAUD LOTION ARNAUD	Charge relations sociales	88718
23	LACAPELLE SYLVAIN BLASSE PIERRE	ACA	87188
24	CLERE BERTRAND CLERE BERTRAND	Chef de site EML	87446
25	REMOUSIS THOMAS LANGE FREDERICK	CUET	87442
26	BARRET STEPHANE	CUET	87888
27	SCOURISSE ERIC BRACCEWIRI ERIC	Prép/Concepteur Process	88912
28	SMON GUILLAUME SMON GUILLAUME	Chef de site DCT	
29	COUCET JEAN-MICHEL GUILBERT SIDER	CUET	88488
30	BETHAZE KURELE	CUET	88788
31	LAUREN LAURENT	CUET	88178
32	LETHIAS DANIEL ROZAY DANIEL	CUET	87448
33	LEROY DENIS LEROY DENIS	CA	88788
34	THOMAS PHILIPPE LEROY PASCAL	Coordinateur de travaux	88988
35	DUBREUIL THIERRY DUBREUIL THIERRY	CA	88882
36	BISSON THIERRY BISSON THIERRY	CA	88484

LA SÉCURITÉ, NOTRE PRIORITÉ.

# Formation DES COORDINATEURS ENTREPRISES EXTERIEURES

USINE DE CLÉON  
Service Conditions de Travail

Mai 2012



### SOMMAIRE

LA SÉCURITÉ, NOTRE PRIORITÉ.

- 1 GESTION DES ENTREPRISES EXTERIEURES SUR SITE
- 2 LES DIFFERENTS ACTEURS
- 3 ZOOM SUR LES MISSIONS DU COORDINATEUR
- 4 PLANS DE RESPONSABILITES GEOGRAPHIQUES

USINE DE CLÉON  
Service Conditions de Travail

Mai 2012



2012

1ère Convention Pilotage d’Affaire Cléon  
Lancement du bon d’intervention

- Complément Opérationnel au Plan de Prévention permettant de décrire de façon détaillée l’opération à venir, en procédant à une analyse **au plus près du terrain**
- ➔ **Améliorer nos visites préalables et la rédaction des modes opératoires à l’intervention.**

OPERATION :																																		
BON D'INTERVENTION (Galerie statique ou RDE) S.I.EE, POF n° BENALLET Resp Intervention PSA Rhone, IF T&E	Branche :		Zone de l'intervention :																															
	Départ :	Fab :	Site :	Atelier :																														
	Sous-Entreprise(s) :		Responsable de l'EE Rhone, IF T&E :																															
Visite préalable de l'intervention le :			Nom du Chargé de coordination de l'atelier :																															
<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Oui</th> <th>Non concerné</th> <th colspan="2">Autres Points abordés sur le terrain :</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Délimitation de la zone d'intervention</td> <td></td> <td></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Détermination des zones de stockage</td> <td></td> <td></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Détermination des zones de stationnement</td> <td></td> <td></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Détermination des accès / Plan de circulation</td> <td></td> <td></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Coactivités (avec fab., logistique, maintenance...)</td> <td></td> <td></td> <td colspan="2"></td> </tr> </tbody> </table>						Oui	Non concerné	Autres Points abordés sur le terrain :		Délimitation de la zone d'intervention					Détermination des zones de stockage					Détermination des zones de stationnement					Détermination des accès / Plan de circulation					Coactivités (avec fab., logistique, maintenance...)				
	Oui	Non concerné	Autres Points abordés sur le terrain :																															
Délimitation de la zone d'intervention																																		
Détermination des zones de stockage																																		
Détermination des zones de stationnement																																		
Détermination des accès / Plan de circulation																																		
Coactivités (avec fab., logistique, maintenance...)																																		
I. Description précise de l'INTERVENTION - MODE OPERATOIRE et MESURES DE PREVENTION ASSOCIEES																																		
Description chronologique du travail à effectuer	Moyens utilisés (matériels, produits, outils...)	Risques	Mesures de prévention spécifiques à l'intervention	Coactivités (EE ou Renault)																														
Etape 1 : ...																																		

B. Synthèse des habilitations, permis, autorisations spéciales nécessaires à prévoir																																														
<input type="checkbox"/> Installation cavée <input type="checkbox"/> Installation port rotatif <input type="checkbox"/> Installation nacelle <input type="checkbox"/> Installation électrique Niveau : <input type="checkbox"/> Vérification de ventilation périodique des engins <input type="checkbox"/> Vérification périodique des risques <input type="checkbox"/> Installation port des appareils respiratoires <input type="checkbox"/> Attention aux équipements de chauffage <input type="checkbox"/> Attention de formation aux travaux en hauteur <input type="checkbox"/> Autorisation de sortie de route délivrée le service CDT, Non TCT	<input type="checkbox"/> Permis de feu <input type="checkbox"/> Espace confiné <input type="checkbox"/> Zone AT&E <input type="checkbox"/> Fiche de consignation/consignation électrique pour équipement <input type="checkbox"/> Fiche de consignation des fluides <input type="checkbox"/> Fiche ECHA <input type="checkbox"/> Demandes de boules ou de ferrassament <input type="checkbox"/> Autorisation d'accès aux fibres de verre <input type="checkbox"/> Bennes à déchets spécifiques : Autres (à préciser) :																																													
B1. Synthèse des Protections Individuelles nécessaires																																														
<input type="checkbox"/> Chaussures de sécurité <input type="checkbox"/> Casque <input type="checkbox"/> Casquette coupe <input type="checkbox"/> Lunettes <input type="checkbox"/> Spéciafonction (SP) (HE50 150111100) : <input type="checkbox"/> Vibreur(s) EP adaptés aux protections d'alarme <input type="checkbox"/> Casquette avec salissures	<input type="checkbox"/> Bâillon anti-acide <input type="checkbox"/> Combinaison anti-acide <input type="checkbox"/> Protection auditive <input type="checkbox"/> Ecran facial <input type="checkbox"/> Appareil / Masque Protection respiratoire <input type="checkbox"/> Oeil jaune <input type="checkbox"/> Vêtements adaptés au risque <input type="checkbox"/> Harnais (Long) Autres (à préciser) :																																													
<b>SECOURS</b>																																														
Poste interne ou 01 76 95 18 18 :	- Emplacement de l'Appel secours le plus proche : - Emplacement du Point de rassemblement :																																													
Pilote d'affaires Renault (si EE) ou Pilote d'intervention (si Renault)	S.I.EE, responsable des interventions le mariage à transmettre l'ensemble des consignes de sécurité écrites aux intervenants Signature et Observations du Coordinateur du secteur :																																													
Autorisation du chef d'unité :																																														
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Date</th> <th>Nom / Signature</th> <th>Ma/An/Nat</th> <th>Nom / Signature</th> <th>Ma/An/Nat</th> <th>Nom / Signature</th> <th>Ma/An/Nat</th> <th>Resp EE</th> <th>Effectif journalier</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Date	Nom / Signature	Ma/An/Nat	Nom / Signature	Ma/An/Nat	Nom / Signature	Ma/An/Nat	Resp EE	Effectif journalier																																					
Date	Nom / Signature	Ma/An/Nat	Nom / Signature	Ma/An/Nat	Nom / Signature	Ma/An/Nat	Resp EE	Effectif journalier																																						

# 2013

## Lancement de la News Letter

- **Nouveautés** : communication sur les évolutions liées au processus,
- **Récit Instructif** : exemple d'accidents,
- **Bonnes pratiques Usine à l'affiche**,
- **Rappels réglementaires**.

## Axes de progrès à venir

- Lancement d'un DOJO
- Travail sur la rationalisation des pilotes d'affaires
- Formation **Analyse des Risques Professionnels**



Fréquence de réalisation de plans de prévention

